



Europe Créative



Europe Créative est le programme européen pour les industries culturelles et créatives. Il poursuit le double objectif de favoriser la diversité culturelle et linguistique de l'UE, tout en renforçant la compétitivité des secteurs de la culture et de la création.

2,53 milliards € Budget

Objectifs

Objectifs généraux

- Préserver, développer et promouvoir la diversité et le patrimoine culturels et linguistiques européens
- Accroître la compétitivité et le potentiel économique des secteurs de la culture et de la création, en particulier du secteur de l'audiovisuel

Objectifs spécifiques

- Accroître la coopération artistique et culturelle au niveau européen afin d'encourager la création d'œuvres européennes et de renforcer la dimension économique, sociale et extérieure des secteurs de la culture et de la création en Europe, ainsi que l'innovation et la mobilité dans ces secteurs
- Promouvoir la compétitivité, l'évolutivité, la coopération, l'innovation et la durabilité, y compris par le biais de la mobilité, dans le secteur de l'audiovisuel européen
- Promouvoir la coopération au niveau des politiques et des actions innovantes, et promouvoir un environnement médiatique diversifié, indépendant et pluraliste, et l'éducation aux médias, favorisant ainsi la liberté d'expression artistique, le dialogue interculturel et l'inclusion sociale

Volets

CULTURE

Le volet Culture couvre les secteurs de la culture et de la création, à l'exception de l'audiovisuel. Il vise à développer et promouvoir la diversité culturelle européenne et le patrimoine culturel de l'Europe, et d'en accroître la compétitivité au niveau mondial.

Objectifs

- Renforcer la coopération transnationale et la dimension transfrontalière de la création, de la circulation et de la visibilité des œuvres européennes et la mobilité des opérateurs des secteurs de la culture et de la création

- Améliorer l'accès et la participation à la culture, ainsi qu'accroître l'intérêt et l'élargissement du public dans toute l'Europe
- Promouvoir la résilience des sociétés et renforcer l'inclusion sociale et le dialogue interculturel par le biais de la culture et du patrimoine culturel
- Accroître la capacité des secteurs européens de la culture et de la création, y compris la capacité des personnes travaillant dans ces secteurs, à encourager le talent, à innover, à prospérer et à créer de l'emploi et de la croissance
- Renforcer l'identité et les valeurs européennes par la sensibilisation à la culture, l'éducation artistique et la créativité fondée sur la culture dans l'éducation
- Promouvoir le renforcement des capacités au sein des secteurs européens de la culture et de la création, y compris les organisations au niveau local et les micro-organisations, pour leur permettre d'être actifs au niveau international
- Contribuer à la stratégie globale de l'Union pour les relations internationales par la culture.

Activités soutenues

Horizontales

- projets de coopération
- création de réseaux transnationaux d'organisations des secteurs de la culture et de la création
- création de plateformes culturelles et créatives paneuropéennes
- soutien à la mobilité des artistes et des opérateurs
- coopération, élaboration et mise en œuvre de politiques dans le domaine de la culture

Sectorielles

- soutien au secteur de la musique
- soutien au secteur du livre et de l'édition
- soutien aux secteurs de l'architecture et du patrimoine culturel
- soutien à d'autres secteurs : design, mode, tourisme culturel

Spéciales

- capitales européennes de la culture
- label du patrimoine européen
- prix culturels de l'UE
- Journées européennes du patrimoine

MEDIA

Ce volet est destiné spécifiquement à l'audiovisuel.

Objectifs

- Encourager le talent, les compétences et les aptitudes et stimuler la coopération, la mobilité et l'innovation transfrontalières dans la création et la production d'œuvres audiovisuelles européennes, encourageant ainsi la collaboration entre les États membres dotés de capacités audiovisuelles différentes
- Améliorer la circulation, la promotion, la distribution en ligne et la distribution cinématographique des œuvres audiovisuelles européennes au sein de l'Union et au niveau international, dans le nouvel environnement numérique, y compris au moyen de modèles commerciaux innovants
- Promouvoir les œuvres audiovisuelles européennes, y compris les œuvres patrimoniales, et soutenir l'intérêt et l'élargissement de publics de tous âges, en particulier des jeunes, dans toute l'Europe et au-delà.

Activités soutenues

- Développement, distribution et promotion de films, de programmes de télévision et de jeux vidéo européens
- Coopération transfrontalière
- Formation qualitative pour les producteurs, réalisateurs et scénaristes
- Transformation numérique de l'industrie audiovisuelle
- Soutien aux festivals de cinéma paneuropéens
- Soutien à la recherche de nouveaux publics
- Contribution à la parité hommes-femmes dans le secteur de l'audiovisuel

TRANS-SECTORIEL

Objectifs

- Soutenir la coopération dans le cadre des actions transnationales trans-sectorielles, y compris la coopération relative à la promotion du rôle de la culture pour l'inclusion sociale et la coopération en matière de liberté artistique, promouvoir la visibilité du programme et soutenir la transférabilité des résultats du programme
- Encourager les approches innovantes envers la création, la distribution et la promotion de contenus, ainsi que l'accès à ceux-ci, à travers les secteurs de la culture et de la création et d'autres secteurs, notamment en tenant compte du passage au numérique, couvrant les dimensions commerciales et non commerciales
- Promouvoir les activités trans-sectorielles visant à s'adapter aux changements structurels et technologiques rencontrés par le secteur des médias, en ce compris favoriser un environnement médiatique libre, diversifié et pluraliste, un journalisme de qualité et l'éducation aux médias, y compris dans un contexte numérique
- Soutenir la mise en place de bureaux du programme dans les pays participants et les activités de ces bureaux, et stimuler la coopération transfrontalière et l'échange de bonnes pratiques dans les secteurs de la culture et de la création

Activités soutenues

- Coopération et sensibilisation
- Laboratoires d'innovation créative
- Bureaux nationaux du programme
- Activités transversales à l'appui du secteur des médias d'information

Bénéficiaires éligibles

Autorités régionales et locales, entreprises, centres de formation, fédérations, syndicats, ONG de développement, associations établis dans un des 27 Etats membres de l'UE, un des pays candidats ou en voie d'adhésion, un des pays membres de l'AELE et de l'EEE, un des pays relevant de la politique européenne de

voisinage et tout autre pays tiers qui a fait une demande de participation au programme.

Ressources

Relais Culture Europe

Bureau Europe Créative France

infos@relais-culture-europe.eu

Culture, Patrimoine, Tourisme